Réunion téléphonée du BE

Le 2 juillet 2018 à 21h00

Elus présents : DIZIER Séverine, BOISSIERE Daniel, PARIS Jérome, PERROUX Philippe, TAURIN Jean.

1. Embauche Tournée des plages

Il apparaît qu'afin d'assurer cette animation dans de bonnes conditions de sécurité pour les bénéficiaires et de prévention des risques pour le personnel, il est nécessaire qu'il y ait 3 personnes sur l'ensemble de la journée.

En conséquence, le BE décide que pour les dates du 16 juillet à Valras Plage, du 17 juillet à Saint-Pierre-la-Mer et du 18 juillet à Sète, une personne sera employée par la Ligue. Il est demandé que cette personne favorise le covoiturage avec les salariés de la ligue afin de limiter les coûts de frais de déplacement.

Pour les dates du 6 août à Valras plage, Jean Taurin sera présent. Pour le 7 août à Sète, Franck Gérard sera présent. Pour le 9 août aux Cabanes de Fleury, Daniel Boissière sera présent. Enfin, le 10 août au Cap d'Agde, Jérôme Paris sera présent.

2. Courrier de l'organisation de L'Isle Jourdain *(cf. annexe)*

Le BE attire l'attention des organisateurs à bien évaluer le modèle financier de leur organisation. Les aides et subventions publiques, dans un contexte de plus en plus contraint, doivent pousser les organisateurs à construire leur modèle économique en tenant compte de ces évolutions.

Sur le point n° 1 : le BE indemnisera les arbitres tel que prévu. A la charge de ces arbitres de reverser, sous forme de don défiscalisable, leur défraiement au club de leur choix.

Sur le point n° 2 : le BE, après consultation de la C.R .A, décide de ne pas répondre favorablement à cette demande.

Sur le point n° 3 : le BE rappelle qu'il n'y a pas de taxe dossards sur les XS (cf. Règlement Intérieur de la ligue). La demande de l'organisateur est donc inappropriée.

3. Organisation Valras Plage

Suite à la demande de la Mairie de Valras Plage qui souhaite qu'un triathlon soit organisé sur sa commune, la ligue a rencontré l'élu en charge de ce dossier.
La Mairie de Valras nous a fait part de ses attentes et de ses contraintes.
La Ligue a rappelé qu'elle n'avait pas pour mission d'organiser une épreuve sur un territoire ou un club pouvait se positionner mais qu'à défaut, elle pouvait être organisateur.

Monsieur Nicolas SEYNAT, Président des Chameaux de Béziers, a été informé de cet échange par le Président de la Ligue. A sa charge de se rapprocher de la Mairie de Valras Plage afin de voir si le club de Béziers se positionne pour l'organisation d'une épreuve et d'en avertir la Ligue.

4. Questions diverses

<u>Comités Départementaux (CD)</u>
Le jeudi 28 juin, le Président de la Ligue a assisté à l'AG constitutive du Comité Départemental du Tarn à Albi, qui a adopté des statuts déclinés des nouveaux statuts ligue.

A ce jour, 2 comités départementaux sont considérés comme actifs sur la Ligue. Le CD de l'Hérault et celui du Tarn.

Il est rappelé que la Ligue reverse 2 euros par licencié club compétition et 1 euro par licencié club loisir relevant du territoire du CD au 31 août de l'année précédente. Les licences individuelles ne sont pas prises en compte.

Pour être considéré actifs, les CD doivent faire parvenir à la Ligue le compte-rendu de l'AG annuelle, le bilan comptable de l'association et un rapport d'activité.
L'ensemble des clubs du territoire concerné affiliés à la Ligue sont automatiquement membres du CD sans autre droit d'affiliation.
C'est la Ligue qui reconnaît le CD qui est un organe déconcentré de la F.F.TRI.. La Ligue donne délégation de tout ou partie des missions fédérale sur son territoire.

Actuellement, les CD peuvent mettre en place des actions de développement, des stages, des épreuves et un label départemental sur les épreuves de son territoire. Elle est l'organe pouvant prétendre aux subventions CNDS départemental et aux subventions du Conseil Départemental.

Une convention entre les CD et la Ligue définissant les délégations et les obligations des CD devra être mise en place. Un modèle sera proposé lors du CA de Ligue du mois de septembre puis il sera présenté lors de la réunion des présidents de clubs.

La réunion s'est terminée à 22h00.

Daniel BOISSIERE	Jérôme PARIS	Philippe GUIRAUD
Président	Vice-Président	Secrétaire